

Me Pierre Pelletier
Avocat

2843, rue des Berges
Lévis (Québec) G6V 8Y5

Téléphone : 418 903-6886
Cellulaire : 418 928-1971
Télécopieur : 418 650-7075
Courriel : pelletierpierre@videotron.ca

Lévis, le 30 septembre 2014

Par courriel et dépôt au SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

**OBJET : Demande amendée d'autorisation du Transporteur relative au projet de la ligne
735 kV La Chamouchouane – Bout-de-l'Île
R-3887-2014
Réponses du Transporteur à la DDR #2 de la Régie et production de la preuve
des intervenants**

Chère Consoeur,

Je réfère à la lettre du Transporteur en date du 29 septembre avisant la Régie qu'il ne pourrait produire ses réponses le 30 septembre et demandant de reporter l'échéance pour ce faire au 3 octobre.

Les intervenants, notamment l'AQCIE et le CIFQ, devront intégrer ces éléments de preuve dans les considérations qu'ils adresseront à la Régie et mes clients soumettent que le délai pour ce faire sera trop court si l'échéance du 7 octobre pour production de la preuve est maintenue. Ils demandent en conséquence de reporter cette échéance de trois jours pour la porter au 10 octobre.

Ce report aura un impact sur le délai de production des réponses aux DDR qui pourraient éventuellement être adressées aux intervenants à l'égard de leur preuve, mais nous soumettons que le resserrement de ce dernier délai sera moins désavantageux et plus équitable que le maintien de l'échéance du 7 octobre dans les circonstances.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) *Pierre Pelletier*

Pierre Pelletier
PP/sb
c.c. Me Yves Fréchette